

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 juillet 2021

XXXIV. Approbation du tarif Formation Continue Diplôme Universitaire Dialogue Social

Le DU Dialogue social en formation continue avait été approuvé par le CA de l'université en octobre 2017, avec des frais de formation de 4000 euros.

Afin de pouvoir ouvrir ce DU en 2021-2022, une demande de modification de maquette (avec une baisse des heures d'enseignements de 22 heures) est soumise au CFVU du 5 juillet 2021.

L'objet de la demande au CA concerne une modification des frais de formation intégrant une baisse du tarif pour le public de formation continue.

Compte tenu d'une demande de subvention de la formation auprès de la DREETS (demande en cours par DEG qui, en cas d'issue favorable, permettrait de réduire le tarif des frais de formation demandés aux stagiaires), une nouvelle tarification est proposée.

Montant des frais de formation pour le DU Dialogue social en formation continue :

- 2 500 euros (si aucune subvention obtenue)
- 500 euros (si la demande de subvention auprès de la DREETS est obtenue).

Le Conseil d'Administration approuve la nouvelle tarification du DU Dialogue social en formation continue.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	19
Membres représentés :	7
Total :	26

Décompte des votes :

Absentions :	-
Votants :	26
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 20/07/21

Le Président de l'Université


Éric BLOND

Présidente CAc		DGS		Rectorat	
VPCA		DRH		SAJ	
VPCR		DAF			
VPCFVU		Agent Comptable			
VP délégué aux « Moyens »					